

ARTS, LETTRES, LANGUES

Master mention Langues Étrangères Appliquées parcours Management international des assurances (LEA – MIA)

Langues étrangères appliquées



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Composante
UFR des lettres,
langues,
sciences
humaines et
des sociétés



Langue(s)
d'enseignement
Français,
Anglais,
Allemand,
Espagnol

Présentation

A l'issue du master mention LEA spécialité MIA, les étudiants maîtrisent deux langues étrangères au même niveau de compétences (Anglais/Espagnol ou Anglais/Allemand)

Les étudiants ont acquis des connaissances et des compétences dans des matières professionnelles liées à l'assurance (assurance maritime, assurance avion, risques de guerre, risques politiques, la réassurance).

Le Master 2 inclut un stage de 4 mois au minimum au second semestre, si possible à l'étranger. A l'issue duquel un mémoire de recherche personnel et un rapport de stage sont à soutenir. Si alternance : rapport d'activité fin M2 à la place du rapport de stage.

Ce diplôme permet une insertion professionnelle rapide dans des entreprises françaises et à l'international.

Objectifs

Le Master LEA-MIA, a pour objectif de former de jeunes cadres aux différentes facettes du métier d'assureur tourné vers une activité internationale où, en plus de la connaissance approfondie des techniques d'assurances, la parfaite maîtrise de deux langues et de deux cultures étrangères est une obligation. Ainsi, à l'issue de la formation, nos étudiants seront en mesure d'occuper des postes au sein de départements gérant l'assurance de grandes entreprises internationales.

Savoir-faire et compétences

Outre une spécialisation très poussée en assurances internationales, la formation se propose de faire acquérir par les étudiants les compétences suivantes : négocier, manager, développer et gérer.

Organisation

Contrôle des connaissances



Chaque UE fait l'objet d'un contrôle de connaissances sous forme de travail de synthèse écrit ou sous forme d'exposé oral... La notation de 10 équivaut à un travail moyen de la part de l'étudiant. Le diplôme s'obtient avec la moyenne minimum de 10/20 et des mentions sont attribuées :

- de 16 à 20 : mention très bien
- de 14 à 16 : mention bien
- de 12 à 14 : mention assez bien
- de 10 à 12 : passable

Pour valider chaque semestre, l'étudiant doit obligatoirement obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 aux UE des deux langues étudiées. Pour les autres UE, la note doit être supérieure ou égale à 7/20.

Admission

Conditions d'admission

Accès possible par validation des acquis professionnels (V.A.P.).

En master 1

L'admission en Master 1 LEA spécialité Management international des assurances se fait sur dossier et entretien ou VAE (dans compagnies d'assurances ou entreprises de commerce international pour le M1 parcours R.I).

Étudiants titulaires d'une Licence LEA à l'Université Sorbonne Paris Nord : accès sur dossier.

En master 2

Étudiants titulaires d'un Master 1 LEA à l'Université Sorbonne Paris Nord : accès de droit.

Pour les autres candidats : accès sur dossier et entretien

Les principaux critères de sélection pour l'admission en deuxième année comprennent (pour les étudiants de M1 LEA-MIA ou de Maîtrise LEA ou bénéficiaires de VAE) :

- Mention AB au M1 ;
- Sélection sur dossier ;
- Entretien de motivation.

Modalités de candidature

Dates de candidatures sous réserve de modification

Mon master (Master 1) : du 25 février au 24 mars 2025

eCandidat (Master 2) : du 15 avril au 15 juin 2025

Droits de scolarité

Les droits d'inscription sont ceux d'une année de Master

Pré-requis obligatoires

Les principaux critères de sélection pour l'admission en deuxième année comprennent (pour les étudiants de M1 LEA-MIA ou de Maîtrise LEA ou bénéficiaires de VAE) :

- Mention AB au M1 ;
- Sélection sur dossier ;
- Entretien de motivation.

Et après

Poursuite d'études

En raison de sa dimension professionnalisante et parce qu'elle répond à une véritable demande de la part des assureurs, le Master LEA-MIA n'a pas vocation à mener à d'autres études mais à insérer les lauréats dans la vie professionnelle rapidement après la fin de la formation.



Insertion professionnelle

Vie professionnelle dans le monde des assurances. Accès aux postes de cadres, de responsables de projets des assurances internationales. Il n'existe actuellement pas de formation similaire en France. Les enseignants professionnels qui participent à la formation depuis sa création ont constaté la très forte demande des compagnies d'assurances pour une formation Bac + 5 en assurances internationales.

Contacts

Contacts

Responsable pédagogique

Edouard GUIONNET

Responsable administratif

Secrétariat du Master LEA-MIA

☎ 01 49 40 39 92

📍 UFR des Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés, 99 avenue J.-B. Clément

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr

Organisation

A temps plein.

Formation initiale ou en contrat de professionnalisation (en alternance).

Pas de contrôle terminal.

Cette formation se cale sur le calendrier des vacances universitaires de l'Université Sorbonne Paris Nord.

En Master 1 : 2 semestres d'une vingtaine d'heures d'enseignement par semaine les jeudis, vendredis et samedis. Les cours débutent le 15 septembre et s'achèvent fin avril. Chaque semestre compte 12 semaines. Les cours et travaux dirigés sont dispensés par les linguistes et enseignants en affaires et commerce de l'UFR ainsi que par des professionnels de l'assurance en poste dans différentes assurances internationales. 11h30 par semaine sont ainsi consacrées aux deux langues et aires linguistiques, 1h30 à de l'enseignement professionnel, 3h à de l'économie ou du droit et aux relations internationales, enfin, 4h d'enseignement sont consacrées aux assurances.

En Master 2 : 24 semaines d'enseignement à raison de 12h à 14h de cours et travaux dirigés par semaine. Les cours débutent la 1^{ère} semaine de septembre et s'achèvent fin mars. Les enseignements sont dispensés les vendredis et samedis. Chaque semestre, 5h sont consacrées aux deux langues. 2h à l'enseignement professionnel et de 4 à 6h aux assurances. Se rajoutent la méthodologie du mémoire, l'économie et le droit international (1h30 à 3h).

Les stagiaires doivent rédiger entre avril et septembre un mémoire, en langue étrangère, sous la co-direction d'un linguiste et d'un professionnel de l'assurance ainsi qu'un rapport de stage faisant suite à un stage de 4 à 6 mois dans le département international d'une assurance ou celui des assurances d'une multinationale.

Pour ces 2 années, seul un contrôle continu est prévu, la présence aux cours étant obligatoire. Il comporte pour chaque matière selon le cas, plusieurs épreuves écrites et/ou orales.